



**AVIS AUX PARTICIPANTS: SÉANCE DE FORMATION PRÉPARATOIRE
CONTRIBUANT AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET
SÉANCES PARALLÈLES DE LA NEUVIÈME SESSION DE LA
COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES**

(26 février 2014)

Une séance de formation contribuant au renforcement des capacités et une série de séances parallèles seront organisées au cours de la semaine de la neuvième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) (30 mars - 4 avril 2014) au Siège de la FAO, à Rome (Italie).

La séance de formation se tiendra le dimanche qui précède le début de la session de la CMP et les séances parallèles se tiendront dans le courant de la semaine. Le programme de la neuvième session de la CMP a été ajusté de manière à prévoir une pause de deux heures entre les séances plénières de la Commission, ce qui laisse aux délégués le temps de participer aux séances parallèles, dont la durée est d'une heure, et le temps de déjeuner. Toutes les séances parallèles de la neuvième session de la CMP se tiendront en anglais seulement (à l'avenir, la traduction simultanée pourrait être assurée lors des séances parallèles, sous réserve de la disponibilité de fonds).

Des informations supplémentaires sur chacune des séances et un programme indicatif sont présentés ci-après.

Toutes les parties contractantes sont encouragées à participer activement aux séances parallèles pendant la neuvième session de la CMP.

Nous attendons avec impatience de vous rencontrer à la neuvième session de la CMP!

(Note: les heures et les dates peuvent être modifiées)

SÉANCE DE FORMATION PRÉPARATOIRE

Dimanche 30 mars 2014

Lieu: salle Rouge, bâtiment A, 1^{er} étage, Siège de la FAO

14 heures - 17 heures

Le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et le Comité chargé du renforcement des capacités proposent aux participants à la neuvième session de la CMP cette séance de formation qui comporte une formation pratique sur les devoirs, les droits et les responsabilités des parties contractantes à la CIPV, des exercices de préparation à la session de la CMP et une présentation de matériels visant à rendre la participation aux réunions de la CIPV plus fructueuse. Les matériels sont produits conjointement par le Secrétariat de la CIPV et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), sous la direction du Comité chargé du renforcement des capacités, grâce à un financement du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail de la CIPV en matière de renforcement des capacités.

Tous les délégués de la CMP qui souhaitent participer à la séance sont les bienvenus, mais ils doivent s'inscrire à l'avance à l'adresse: <https://www.surveymonkey.com/s/RR86DS9>. Les délégués qui ont bénéficié d'une aide financière pour participer à la session de la CMP sont tenus d'assister à la séance de formation (*même les délégués tenus de participer doivent s'inscrire à l'avance*). Le module de formation principal se déroulera en anglais mais il y aura des groupes de travail en anglais, arabe, espagnol et français.

SÉANCES PARALLÈLES DE LA NEUVIÈME SESSION DE LA CMP

(En anglais seulement; les heures et les lieux peuvent être modifiés et des informations à jour seront données aux participants)

Le point sur les activités liées au traitement par le froid

Lundi 31 mars 2014

17 h 30 - 18 h 30

Lieu: salle du Liban, bâtiment D, 2^e étage, Siège de la FAO

Par le groupe chargé de l'établissement des normes du Secrétariat de la CIPV:

Le Secrétariat de la CIPV a organisé une consultation d'experts sur les traitements par le froid qui s'est tenue en décembre 2013 à Buenos Aires (Argentine). Les résultats de la consultation seront communiqués au cours de la séance, notamment en ce qui concerne les points suivants:

- Comment résoudre les problèmes liés à la mise au point de traitements par le froid et aux protocoles expérimentaux.
- Comment faire la distinction entre l'échec d'un traitement et la survenue de problèmes logistiques.
- La disponibilité d'un grand nombre de traitements par le froid approuvés et la façon de les mettre à la disposition du public.
- Le besoin d'améliorer la communication entre les organisations nationales de la protection des végétaux (des pays exportateurs et importateurs) en ce qui concerne l'envoi à la CIPV d'un grand nombre de traitements par le froid approuvés, en réponse au prochain appel à la communication de traitements.

Les participants ont jugé qu'il était nécessaire de continuer à collaborer en matière de recherche pour appuyer la mise au point de traitements phytosanitaires thermiques. Un réseau indépendant de chercheurs¹ a donc été établi.

Traitements phytosanitaires contre le complexe *Bactrocera dorsalis*. Une consultation d'experts qui réunira les principaux chercheurs travaillant dans le monde sur les traitements contre le complexe *Bactrocera dorsalis* est prévue en décembre 2014. Lors de discussions avec le Comité des normes, il est apparu que ce type de réunion revêtirait un intérêt particulier pour les zones d'Afrique touchées par cet organisme nuisible. Le Japon avait proposé d'accueillir la réunion chez lui, à Okinawa. Le Secrétariat de la CIPV sollicite actuellement des candidatures d'experts susceptibles de participer à cette réunion.

¹ <https://www.ippc.int/partners/international-organizations/phytosanitary-temperature-treatments-expert-group>

Ressources techniques de la CIPV: accès au marché et transit

Mardi 1er avril 2014

13 h 30 - 14 h 30

Lieu: salle de l'Iran, bâtiment B, 1^{er} étage, Siège de la FAO

Le Secrétariat de la CIPV et le Comité chargé du renforcement des capacités présentent les nouvelles ressources techniques qui ont été élaborées sous les auspices du Secrétariat de la CIPV et avec son appui financier, en vue d'aider les parties contractantes à appliquer la CIPV et ses normes. Ces matériels portent spécifiquement sur l'accès au marché et le transit. Au cours de la séance parallèle, les participants se verront présenter un aperçu du contenu et du stade de développement de ces ressources et seront informés des possibilités de participer aux prochaines étapes de leur développement et de leur utilisation.

- **Guide pour les ONPV sur les questions phytosanitaires liées à l'accès au marché:** Ce manuel donne des informations sur les volets phytosanitaires des négociations relatives à l'accès au marché et en explique le contexte. Il décrit les options qui s'offrent pour accéder au marché, en ayant des incidences minimales sur le commerce mais en empêchant l'introduction et la diffusion d'organismes nuisibles dans de nouvelles zones. Le manuel donne un aperçu du cadre réglementaire international dans le domaine phytosanitaire et du rôle de l'analyse du risque phytosanitaire dans les négociations relatives à l'accès au marché et fournit des informations pratiques pour accéder au marché durablement. Le manuel sera publié en anglais, arabe, espagnol, français et russe.
- **Guide pour les ONPV sur les problèmes phytosanitaires posés par le transit:** Ce manuel donne des informations pratiques susceptibles d'aider les ONPV à juger du risque phytosanitaire posé par les envois en transit et à gérer le risque comme il convient.

Tous ces matériels sont le fruit de la mise en œuvre du plan de travail de la CIPV en matière de renforcement des capacités et ils serviront de base aux activités qui seront conduites à l'avenir dans ce cadre, notamment les ateliers et les activités de formation de formateurs. Les matériels seront mis à disposition à titre gracieux sur le site web des ressources phytosanitaires (<http://www.phytosanitary.info/>) notamment à l'intention des ONPV et des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV).

D'autres ressources à insérer peuvent être proposées au Comité chargé du renforcement des capacités de la CIPV pour examen sur la page des ressources phytosanitaires (<http://www.phytosanitary.info/>).

Approches systémiques et outils mis au point dans le cadre du projet 328 du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

Mardi 1er avril 2014

18 h 30 - 19 h 30

Lieu: salle de l'Iran, bâtiment B, 1^{er} étage, Siège de la FAO

Cette séance parallèle permettra de présenter dans les grandes lignes «les approches systémiques et les outils» mis au point dans le cadre du projet: Au-delà de la conformité, financé par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC).

Le projet a produit notamment des outils susceptibles de renforcer les processus de décision et de négociation dans le cadre d'approches systémiques, en vue de favoriser la conduite de négociations fructueuses et fondées sur des données scientifiques, s'agissant de l'accès au marché d'un point de vue phytosanitaire. Ces outils permettent d'identifier les options pratiques qui s'offrent pour trouver des combinaisons efficaces et rentables de mesures phytosanitaires, ce qui peut aider l'ONPV à renforcer les interactions avec les exportateurs et lui donner plus de poids dans les négociations relatives à l'accès au marché.

Le Secrétariat de la CIPV, qui a participé en qualité de membre du comité directeur du projet, apporte ses connaissances en matière de développement des capacités dans le domaine phytosanitaire. La séance sera animée par les responsables de l'exécution du projet.

Ressources techniques de la CIPV: Manuel et guide facile sur le traitement thermique par chauffage diélectrique et matériel de sensibilisation à la question de l'analyse du risque phytosanitaire

Mercredi 2 avril

13 h 30 - 14 h 30

Lieu: salle de l'Iran, bâtiment B, 1^{er} étage, Siège de la FAO

Le Secrétariat de la CIPV et le Comité chargé du renforcement des capacités présenteront des ressources techniques relatives à l'emploi du chauffage diélectrique pour traiter les matériaux d'emballage en bois, ainsi que du matériel de sensibilisation à la question de l'analyse du risque phytosanitaire. Au cours de la séance parallèle, les participants se verront présenter un aperçu de ces ressources et seront informés des possibilités de participer aux prochaines étapes de leur développement et de leur utilisation.

- **Chauffage diélectrique:** Le chauffage diélectrique est un traitement récemment approuvé pour les matériaux d'emballage en bois qui utilise la chaleur produite par l'énergie électromagnétique pour désinsectiser le bois. À sa huitième session (2013), la Commission des mesures phytosanitaires a approuvé le chauffage diélectrique en tant que traitement phytosanitaire pour les matériaux d'emballage en bois, dans le cadre de la Norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) 15: *Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international*. La séance donnera l'occasion de présenter: un guide facile sur le chauffage diélectrique qui explique le traitement, d'une manière succincte et simple, et décrit les liens avec la NIMP15 et le rôle des ONPV, et
- un manuel technique plus détaillé sur le traitement par chauffage diélectrique, qui en est aujourd'hui aux derniers stades de son élaboration.

Matériel de sensibilisation à la question de l'analyse du risque phytosanitaire: Un grand nombre d'organisations nationales de la protection des végétaux sont conscientes du rôle essentiel que joue l'analyse du risque phytosanitaire. Elles ont bénéficié d'une formation sur le processus mais ne disposent pas des moyens humains et financiers pour le mettre en œuvre. Les ressources ont été élaborées en coopération avec le laboratoire d'analyse du risque phytosanitaire du Service de l'inspection de la santé des plantes et des animaux (APHIS) du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) et le Groupe consultatif de la CIPV sur l'analyse du risque phytosanitaire, en vue d'aider les ONPV à faire comprendre l'importance et l'utilité de l'analyse du risque phytosanitaire. Ces ressources consistent en vidéos, petites brochures et présentations attractives destinées à aider les responsables de la protection des végétaux à convaincre les décideurs travaillant dans les domaines de

la finance, du commerce, de l'agriculture, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'environnement, qu'il faut investir dans l'analyse du risque phytosanitaire.

Ces matériels sont produits sous les auspices du Secrétariat de la CIPV et sous la direction du Comité chargé du renforcement des capacités, avec un financement du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce. Ils sont le fruit de la mise en œuvre du plan de travail de la CIPV en matière de renforcement des capacités et ils serviront de base aux futures activités qui seront conduites dans ce cadre, notamment les ateliers et les activités de formation de formateurs. Les matériels seront mis à disposition à titre gracieux sur le site web des ressources phytosanitaires (<http://www.phytosanitary.info/>) notamment à l'intention des ONPV et des ORPV.

D'autres ressources à insérer peuvent être proposées au Comité chargé du renforcement des capacités pour examen sur la page des ressources phytosanitaires: <http://www.phytosanitary.info/>.

Perspectives régionales: Organismes nuisibles d'apparition récente

Mercredi 2 avril 2014

18 h 30 - 19 h 30

Lieu: salle du Mexique, bâtiment D, 2^e étage, Siège de la FAO

Le Secrétariat de la CIPV tiendra, en collaboration avec le Comité chargé du renforcement des capacités et les fonctionnaires régionaux spécialistes de la production végétale et de la protection des plantes de la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP) de la FAO, un séminaire sur les organismes nuisibles d'apparition récente. Les organismes d'apparition récente qui seront présentés sont les suivants:

- Maladie de la nécrose létale du maïs en Afrique de l'Est
- Charançon rouge des palmiers et Tuta absoluta au Proche-Orient
- Teigne de la pomme de terre, sphinx des tomates et pyrales des près en Asie centrale et en Europe orientale
- Cochenille du manioc en Asie.

Le séminaire comportera l'examen des principaux problèmes posés par les organismes nuisibles d'apparition récente dans les régions où ils se manifestent et donnera lieu ensuite à un débat fructueux.

Les ONPV et l'initiative Plantwise

Mercredi 2 avril 2014

18 h 30 - 20 heures

Lieu: salle de l'Iran, bâtiment B, 1^{er} étage, Siège de la FAO

Plantwise est un programme de collaboration mondial, dirigé par CAB International, dont l'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence en réduisant les pertes de récoltes. À cet effet, le programme travaille avec les services de vulgarisation à la création de cliniques phytosanitaires, où les exploitants agricoles peuvent recevoir des conseils sur la protection des végétaux, et à l'établissement d'une banque de connaissances phytosanitaires. Plantwise vise à renforcer les liens au sein des systèmes phytosanitaires nationaux entre les parties prenantes, notamment les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV), les services de vulgarisation et les organisations de recherche. Les politiques de Plantwise en matière de notification

des organismes nuisibles et d'utilisation des données issues des cliniques phytosanitaires tiennent compte du rôle joué par les ONPV dans la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Depuis début 2014, 33 pays participent au programme Plantwise.

La séance parallèle permettra de comprendre en quoi les liens que Plantwise contribue à renforcer peuvent être utiles pour les ONPV et d'examiner la liaison entre les ONPV et les services de vulgarisation appuyés par Plantwise. CABI et le Secrétariat de la CIPV décriront l'approche actuelle et feront le point sur les activités menées conjointement. Ils rendront compte notamment de l'atelier pilote relatif à Plantwise et aux obligations des pays en matière d'établissement de rapports dans le cadre de la CIPV, qui a réuni des représentants d'ONPV et d'organismes de recherche et de vulgarisation de quatre pays d'Afrique de l'Est. Des délégués de pays feront une présentation sur les liens existant entre les programmes Plantwise nationaux et les ONPV de leur pays.

Expériences des ONPV: préparation et intervention en cas de catastrophe naturelle

Jeudi 3 avril 2014

13 h 30 - 14 h 30

Lieu: salle de l'Iran, bâtiment B, 1^{er} étage, Siège de la FAO

Le Secrétariat de la CIPV et le Comité chargé du renforcement des capacités ont organisé cette séance qui permettra d'apprendre de certaines parties contractantes et d'ORPV les mesures prises pour limiter les incidences phytosanitaires des catastrophes naturelles, notamment sur l'agriculture, du point de vue des perturbations de l'activité commerciale, de l'environnement, de la sécurité sanitaire des aliments et d'autres aspects connexes.

Cette séance portera en particulier sur les mécanismes et processus que les ONPV et les ORPV ont mis en place pour que les parties prenantes intéressées participent à la préparation et aux interventions en cas de situations d'urgence, en ce qui concerne les aspects phytosanitaires.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à cette séance ouverte et informelle.